Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires =

Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni

popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 65 (1975)

Rubrik: Assemblée générale à Neuchâtel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Assemblée générale à Neuchâtel

Sous un ciel nuageux et par une pluie fine la 78° assemblée générale de notre société, s'est ouverte le samedi 31 mai 1975 à Neuchâtel.

C'est la raison pour laquelle la plupart des participants choisirent une des visites à l'abri des intempéries, soit le bureau du Glossaire, le musée d'Arts et d'Histoire ou le musée d'Ethnographie. Quelques courageux munis de parapluies et d'imperméables préférèrent un tour de la ville.

Vers le soir toute la société se retrouva au château de Boudry pour le vin d'honneur offert par le canton de Neuchâtel et pour le banquet. On y applaudit les allocutions des représentants des autorités neuchâteloises qui souhaitèrent la bienvenue aux membres de la société et de Monsieur J. Tagini, vice-président, qui remercia au nom de tous pour le chaleureux accueil et pour le travail des organisateurs, notamment Messieurs les professeurs B. Centlivres et J. Hainard.

Dimanche à 9 heures, à l'aula de l'université, le président Monsieur H. Trumpy ouvrit l'assemblée générale qui approuva le rapport annuel et les comptes et accorda décharge au caissier.

Ensuite Monsieur A. Jeanneret nous traça un tableau captivant de la pêche au filet sur le lac de Neuchâtel. Il parla de la régression successive de ce métier qui se transmet de père en fils et qui se voit devant des difficultés d'ordre financier toujours croissantes. La réalisation d'un film qui suit toutes les phases de la pêche est d'autant plus louable. La présentation de ce film termina la séance de la matinée.

Tous les participants prirent place dans les cars pour monter vers le Haut Jura où ils eurent l'occasion de voir une tourbière et de visiter à La Chaux-de-Fonds des musées et une fonderie de cloches de vaches. Le temps étant resté pluvieux et froid, tout le monde fut content de se réchauffer en admirant le nouveau Musée paysan installé dans une ancienne ferme du XVII^e siècle. Elle a gardé son aspect et illustre ainsi la vie d'un paysan aisé de cette époque.

Nourris d'impressions vives et diverses et reconnaissants aux organisateurs qui avaient su rendre cès journées si intéressantes, les folkloristes regagnèrent Neuchâtel par le col de la vue des Alpes où la neige fraîche évoquait l'atmosphère de l'hiver.

Avant le départ des trains on eut juste le temps de se serrer la main et de se donner rendez-vous pour l'année prochaine.

M. Ritter-Pidoux

Collaborateurs – Collaboratori